



LE SOLIDARITE

BULLETIN SEMESTRIEL - Octobre - Novembre - Décembre 2015

**Membres, du Comité de Direction Régionale du Forum IGAD/Société civile,
Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa, et du Réseau AL-Shabaka AL-Arabiya**

**Organisation dotée d'un statut d'observateur auprès du COMESA depuis novembre 2010
Membre du réseau Euro-méditerranéen de la Solidarité depuis octobre 2011**

O.N.G ♦ ORGANISATION FONDEE EN 1992 ♦ 1992-2015 / 23 ans au service de la Solidarité

COP21 : POUR UN OBJECTIF MONDIAL SUR LE CLIMAT !

A l'occasion du nouvel an 2016, le Président et les Membres du Comité Directeur ainsi que les Personnels de l'ONG Bender Djedid vous adressent leurs sincères et meilleurs vœux pour 2016

Nous achevons 2015 pour repartir à un nouvel élan de solidarité pour 2016. Les points marquants pour 2015, était l'afflux de plusieurs milliers des réfugiés yéménites fuyant la guerre pour trouver une protection et un abri sur Djibouti.

Devant ce constat, la solidarité a été organisée tout de suite par les acteurs étatiques et non étatiques nationaux et étrangers, dans cette opération humanitaire, l'ONG Bender Djedid a assisté 1326 familles.

L'ONG Bender Djedid a été retenue par la Délégation à l'Union Européenne de Djibouti pour une action présentée dans le cadre de l'appel à projet « Intervention à Djibouti de la société civile en faveur de l'accès à l'eau, d'une maîtrise responsable de l'eau ainsi que de l'assainissement liquide et solide en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables ». L'action sera conduite en partenariat avec plusieurs acteurs, en particulier avec des associations locales implantées dans les cinq régions de l'intérieur du pays. Ce document présente les principaux aspects de l'action qui se déroulera sur trois ans (2016 à 2018).

L'Accord de Paris a été adopté par consensus par l'ensemble des parties (12 décembre 2015), il s'agit d'une avancée spectaculaire pour un objectif commun sur le climat, ce sommet avait pour mission décisive d'aboutir à un accord universel permettant de stabiliser le climat.

Un accord international sur le climat, applicable à tous les pays, est validé par tous les participants, fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100.

La mobilisation de la société civile a été fortement présente, dont notre organisation qui a participé pour la première fois pour connaître les enjeux climatiques dans cette assise internationale afin de mieux se préparer avec les autres acteurs de développement de la planète pour la prochaine COP22 ♦.

Assises du Secours Populaire Français

Et du Réseau Euro-méditerranéen de la Solidarité

Synthèse présenté par le Secrétaire Général de l'ONG Bender Djedid

Jamais depuis des décennies, le monde n'aura connu autant des crises humanitaires simultanées. Aux aléas climatiques qui aggravent dangereusement la vulnérabilité des populations déjà très affectées (tsunami au Japon, typhon Haiyan au Philippines cyclone au Vanuatu, tremblement de terre au Népal) viennent s'ajouter les conflits armés (au Liban, en Syrie, en Palestine...) et les actes de barbarie commis par l'extrémisme religieux.

Jeudi 19 novembre, 28 associations représentant 24 pays se sont réunis dans un lieu symbolique à Marseille : la Villa Méditerranée. Cette réunion rassemblait des membres du réseau Euro-méditerranéen de la Solidarité, élargie aux associations et fondations représentant des réseaux dans leur propre pays ou région.

A cette occasion, de nombreux thèmes ont été discutés par les participants :

- L'accueil et le soutien aux millions d'enfants, d'hommes, des femmes chassés de leurs pays, déplacés et réfugiés dans les pays voisins et en Europe ;
- Les conséquences des conflits au Moyen-Orient sur les jeunes et les enfants et les initiatives permettant d'agir sur leur devenir ;
- Le soutien aux populations les plus vulnérables victimes des aléas climatiques ;
- Le renforcement de notre travail en réseau pour mutualiser nos efforts, nos moyens afin de mieux répondre aux situations d'urgence et de réhabilitation ;
- La recherche de fonds indispensable pour que nos associations et fondations puissent faire face à l'accroissement des besoins humanitaires...

Les échanges ont été riches et ont permis de dégager des axes forts qui dessinent la solidarité de demain.

Premier axe fort, cette solidarité devra tout d'abord être pratiquée ensemble car dans un contexte de mondialisation, où les maux ne connaissent pas de frontières, la mise de réseau en nos associations est essentielle.

-Elle permet tout d'abord de pouvoir réagir rapidement en cas d'urgence en trouvant des « portes d'entrée » pour l'action. Exemple : Lors du tremblement de terre au Népal en avril dernier, la mise en mouvement des partenaires du réseau sud-est asiatique du Secours populaire (Philippines, Japon, Indonésie) a permis d'apporter rapidement une première aide d'urgence et d'identifier un

partenaire local pour répondre au mieux aux besoins des populations .

-La mise en réseau permet également d'accéder à des financements plus les projets multi-acteurs, pour répondre collectivement à des problématiques globales telle que la question des migrants / réfugiés.

-Le réseau est nécessaire parce qu'il permet d'apprendre les uns des autres. Il faut donc que les membres du réseau puissent communiquer le plus efficacement possible, en utilisant les moyens mis à



leur disposition par les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

Deuxième axe fort, la solidarité de demain ne saurait voir le jour sans les hommes et femmes de demain. C'est pourquoi l'ensemble des partenaires présents lors de la réunion ont souligné l'importance de construire des projets en lien avec l'enfance et la jeunesse.

-Tout d'abord pour aider à sortir les enfants de la misère et de la guerre pour qu'ils puissent garder espoir et se construire des perspectives d'avenir.

Exemple : le projet en Palestine avec les jeunes, qui ont pu bénéficier de formations concrètes de premiers secours et d'une sensibilisation à la citoyenneté, les jeunes en sont sortis transformés.

-Pour construire la paix il faut former, sensibiliser, éduquer. La paix est un apprentissage. Il faut aussi que les enfants se rencontrent et échangent : aller vers l'autre pour que celui-ci devienne un ami.

Aussi, les participants proposent de créer des villages copain du monde dans tous les pays pour mondialiser ce mouvement.

Nos associations et fondations ont un fil conducteur commun : nous sommes partenaires, sur un pied d'égalité. Nous nous entraïdons, nous construisons dans le respect de chacun. Nous mettons en mouvement nos énergies, nos forces, pour secourir et développer des projets ensemble quelles que soient notre opinion, notre religion ou notre origine ethnique.

Il nous faut plus que jamais rechercher des moyens financiers supplémentaires, indispensables aux uns et aux autres pour que la solidarité populaire relève le défi et construise la résistance face aux horreurs que nous voyons déferler sous nos yeux ♦..

Congrès Départemental de la Fédération du Nord

En déplacement en France, le secrétaire générale de l'ONG Bender Djedid, Mr Salah Sadek, a assisté le 15 Novembre 2015 au Congrès de la Fédération-Nord de Lille du Secours Populaire Français.

Plusieurs délégués des pays amis du secours ont honorés de leurs présences ♦.



La délégation étrangère accueillie Au Salon d'Honneur de la Mairie de la Ville de Lille

Le Secours Populaire Français et la Mairie ont organisé conjointement une rencontre avec les délégués des pays amis du secours.

La délégation a été chaleureusement accueillie au Salon d'Honneur de la Mairie de la ville de Lille par le maire-adjoint pour présenter Lille et ses projets.



Le Secrétaire Général de L'ONG Bender Djedid a honoré de sa présence ♦.

Bender Djedid /Union Européenne

----- Signature de subvention

L'ONG Bender Djedid a signé un contrat de subvention avec la Délégation de l'Union Européenne à Djibouti le 15 décembre 2015.

Le projet s'articule autour de l'intervention à Djibouti de la société civile en faveur de l'accès à l'eau, d'une maîtrise responsable de l'eau ainsi que de l'assainissement liquide et solide en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables ♦.



BENDER DJEDID /COP 21

Une table ronde, a été animée, sur le thème « Lutte et adaptation au changement climatique : contributions des éco-quartiers » s'est tenue à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, le 2 décembre.

Intervention remarquable de François Gerther, grand Prix de l'Urbanisme 2012. Des labels éco-quartiers ont été remis à 7 collectivités à la fin de la journée.

Plusieurs pays ont assisté à cette table ronde dont l'ONG Bender Djedid de Djibouti ♦.

A l'espace « Génération Climat » se déroulent de nombreux side events. De plus, des organismes diverses (associations, collectivités, organisations internationales) y tiennent des stands.

La France y présente certains volets de sa politique de transition énergétique. Une dizaine d'associations appellent à manifester. Selon elles « ce sommet avait pour mission décisive d'aboutir à un accord universel permettant de stabiliser le climat. Mais tout indique qu'il n'en sera rien. Les négociations en cours nous mènent vers un dérèglement de plus de 3°C, faisant franchir les seuils irréversibles et incontrôlables d'emballlement du climat. Autrement dit, elles posent les bases d'un véritable crime contre l'humanité.



Aujourd'hui, les chefs d'Etat du monde entier, et notamment les Etats du Nord, ne sont pas à la hauteur du défi ».

Il est clair qu'un possible accord achoppe sur plusieurs points. Certains pays producteurs de pétrole ne souhaitent pas que le texte mentionne un « prix carbone ». Les Etats insulaires exigent que l'accord fasse référence à 2°C de réchauffement maximal. Encore une nuit et presque un jour de négociation ; le texte final devant être accepté demain, vendredi, à 18 h ♦.

LUTTE CONTRE LA PRECARITE

Assistance aux réfugiés

L'ONG Bender Djedid reçoit un don alimentaires pour 300 *familles dont 200 destinés aux réfugiés yéménites* installés à Djibouti, il s'agit d'un don de notre partenaire potentiel « AL Nadoi ». Le don est composé du riz, sucres, pâtes, farines, huiles et tomates. *Pour cette année de 2015, nous avons inscrit deux cent trente moutons qui ont fait l'objet de sacrifice à l'occasion de la Grande Fête ID AL ADHA. On enregistre 920 familles bénéficiaires dont plusieurs centaines des réfugiés yéménites.*



FAO/Bender Djedid

Réunion de finalisation du Rapport d'Enquête sur les poissons en République de Djibouti



Réunion de finalisation du rapport d'enquête sur les poissons et revue à mi-parcours sur l'ensemble des activités, la stratégie de lancement communication dans le cadre du projet d'enquête sur les poissons, a été également abordé avec les différents acteurs du projet au siège du Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à Djibouti (FAO).

A noté que Madame Folrence Wallemacq , consultante du projet avec Smartfish a effectué un déplacement à Djibouti du 09 au 10 novembre 2015 pour se rassurer aussi de l'état d'avancement du projet ♦..

Droits de l'Homme

ATELIER CIBLANT LA SOCIETE CIVILE

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en partenariat avec le Bureau Régional du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Addis Abeba (HCDH), a organisé un atelier sur les Droits de l'Homme ciblant la société civile, du 1 au 2 décembre 2015 au Sheraton Hôtel sous le Thème « Renforcement des capacités sur les Techniques de Rédaction et soumission des Rapports Alternatifs Mécanismes Régionaux et Internationaux des Doits de l'Homme ».

L'Objectif est de renforcer les capacités de la société civile Djiboutienne sur les mécanismes internationaux Onusiens et régionaux Africains en matière de promotion et de prévention de Droits de l'Homme.

Familiariser la société civil Djiboutienne avec les Techniques d'élaboration et de soumission des Rapports Alternatifs aux Organes des Traités, aux Mécanismes de l'Examen Périodiques Universel (EPU) ainsi que ceux de la Commission Africaine des

Droits de l'Homme et des Peuples et du comité Africain des Droits de l'enfant.

Il s'agit de tirer des leçons pratiques et constructives, entre autres du processus consultatif et inclusif de l'expérience de Djibouti en matière d'élaboration et de rédaction de deux Projets de Rapports en vertu de la convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapés ainsi que la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination Raciale.

Mr. Ismaël Saïd a participé à l'atelier qui a été animé par des experts qui ont fait des exposés larges sur les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme ♦.